

atlantic

Notice d'installation

FR

HYGROCOSY

VMC simple flux, hygroréglable

Hygrocosy (groupe seul & kit piles)
Hygrocosy BC 2 (groupe seul & kit piles)



VENTILATION HYGRORÉGLABLE



n°14.5/17-2279

www.eurovent-certification.com



NI 00U07455160 E
10/2025

Destinée au professionnel.
À conserver par l'utilisateur.

SOMMAIRE

Les avertissements.....	2
Protection de l'environnement.....	4
Contenu du carton.....	5
Codes produits.....	5
Caractéristiques produit.....	6
Fixation du groupe.....	9
Raccordement réseau.....	10
Raccordement électrique.....	12
Entretien.....	13
FAQ / Dépannage.....	14

LES AVERTISSEMENTS

Lire en détail les avertissements et précautions avant d'entreprendre tous travaux d'installation.

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut-être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir l'appareil; son respect permet d'en garantir l'efficacité et la longévité.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Après déballage, s'assurer que le produit est en bon état. Sinon, s'adresser à son revendeur pour toute intervention.
- Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés

peuvent être la cause d'étouffement.

- L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.
- Ne pas utiliser cet appareil pour un usage différent de celui pour lequel il est destiné.
- Ne pas démonter et ne pas modifier cet équipement.
- L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C 15- 100 et ses modificatifs pour la France).
- Chaque appareil ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.
- Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée et consignée.
- Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, ...) auront été réalisées.
- Vérifier que le câblage n'est pas sujet à l'usure, à la corrosion, à une pression excessive, aux vibrations, à des bords tranchants ou à tout autre effet néfaste de l'environnement.
- Un circuit d'alimentation insuffisant, une mauvaise installation électrique, de mauvais raccordements lors de la connexion des câbles aux borniers ou une isolation insuffisante peuvent causer de sérieux incidents tels que des courts-circuits ou un incendie.
- L'installateur doit s'assurer de la mise en place de dispositifs de protection électrique conforme à la réglementation en vigueur et de sectionnement en amont de la connexion électrique du produit.
- Après la mise hors tension, toujours attendre 10 minutes avant de toucher aux composants électriques. L'électricité statique présente dans le corps humain peut endommager les composants. Évacuer l'électricité statique de votre corps.
- Ne pas toucher l'appareil avec une partie du corps humide ou mouillée (mains, pieds...).
- La tension d'alimentation de l'appareil doit correspondre à la tension indiquée sur celui-ci (plaque signalétique).

- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- Toujours utiliser un Vérificateur d'Absence de Tension (VAT) ou un appareil adapté réglé correctement pour vous assurer que l'alimentation est coupée conformément aux indications.
- Vérifier qu'aucun corps étranger ne se trouve dans le produit, les conduits ou éléments fonctionnels
- Ne pas raccorder de câbles à des bornes réservées, inutilisées, et/ou portant la mention non connecté (N.C.).
- Ne pas connecter l'appareil sans l'installation d'une protection électrique en amont. Prévoir une protection par disjoncteur de 2A en amont OU prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par disjoncteur de 2A sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Ce symbole indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

CONTENU DU CARTON

- 1 groupe
- 1 piquage cuisine Twist & Go Ø 125
- 1 bague rejet Ø 160
- 4 bouchons Ø 80
- Piquages sanitaires Twist & Go Ø 80 : **4 en groupe seul / 2 en kit piles**
- Colliers de serrage : **6 en groupe seul / 4 en Kit piles**
- 1 cordelette de suspension prémontée

Bouches **kits** piles :

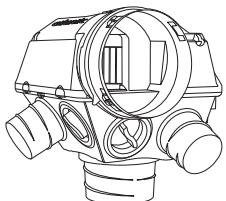
- 1 bouche cuisine piles* + manchon Ø 125
- 1 bouche WC piles* à détection de présence + manchon Ø 80
- 1 bouche SDB + manchon Ø 80

* piles non fournies, se référer à la notice des bouches

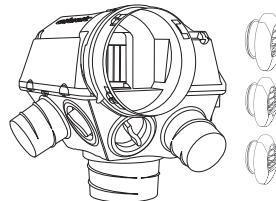


CODES PRODUITS

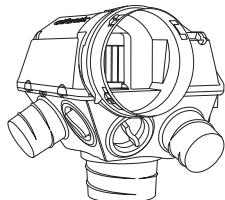
Hygrocosy groupe seul : 412 291



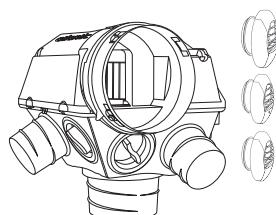
Hygrocosy Kit piles : 412 292



Hygrocosy BC2 groupe seul : 412 2319-412 321



Hygrocosy BC2 Kit piles : 412 320



CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

A. Caractéristiques techniques

Données techniques certifiées sous avis technique	Hygrocosy	Hygrocosy BC2		
Type de système	Hygro A ou Hygro B	Hygro A ou Hygro B		
Débit caractéristique (m ³ /h)	209	259		
Niveau de puissance acoustique L _w en dB(A) à la bouche cuisine	37	31		
Nombre de sanitaires maximum		6		
Indication du diamètre de raccordement du rejet (mm)		160		
Utilisation comme groupe principal	Oui	Oui		
Utilisation comme groupe secondaire	Non	Oui		
Alimentation	230 V - 50 Hz			
Poids du groupe	2 Kg			
Puissance électrique pondérée QB 37 pour un logement standard T4 équipé de 2 sanitaires	Hygro A 21,9 W-Th-C	Hygro B 21,2 W-Th-C	Hygro A 13,7 W-Th-C	Hygro B 12,5 W-Th-C
Types de logements auxquels il est destiné sous réserve de dimensionnement	Du T1 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires)			
Niveau sonore à la bouche cuisine L _p (2m) en dB(A)	23	17		

B. Guide de choix des bouches d'extraction et des entrées d'air

Bouches d'extraction

Pièce	Bouches d'Extractions disponibles (Débits : Min/Max - Pointe)	Options de Commande Grande Vitesse (Voir catalogue)	Options de kits (Voir catalogue)
Cuisine	BHC 10/40-90 BHC 10/45-135	- Manuelle (M) - Bouton Pousoir, alimentation pile (PB) - Télécommande, alimentation électrique (PBT)	- Bouche diam 125 - (manchon court fourni)
Salle de Bain	BHB 5/40 BHB 10/40 BHB 10/45 BHB 15/45	-	- Kit Bouche diam 80 - + Twist & Go - (manchon court fourni) - Bouche diam 80 - (manchon court fourni) - Bouche diam 125 - (manchon court à commander)
Salle de Bain/ WC Communs	BHBW 5/40-30 BHBW 15/45-40 BHBW 15/45-45	- Manuelle (M) - Détection de présence, alimentation par piles (PP) - Détection de présence, alimentation électrique (EP)	-
WC	BAW 5-30	- Manuelle (M) - Détection de présence, alimentation par piles (PP) - Détection de présence, alimentation électrique (EP) - Bouton Pousoir, alimentation électrique (EB)	-
Salle d'eau	BHB 5/40 BHB 15/45	-	-

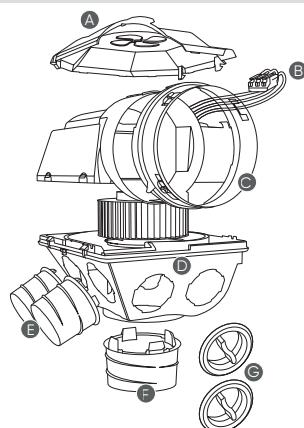
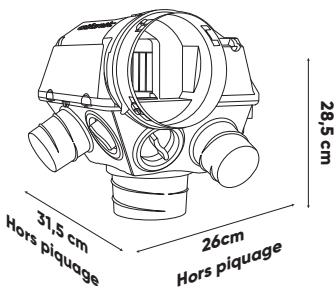
Entrées d'Air

Pièce	Entrées d'Air Disponibles	Options (Voir catalogue)
Séjour	EA 30 EA 45	Existen en version mini configurable (EAM), Acoustique (EAA2), en Kit EA + Grille de façade extérieure (EAA2 + RA), traversée de mur (EAAT2) et pour Velux (ZOL)
	EH 5/45	Existe en version Compacte et en différents coloris (EHC), en Kit EA + Grille de façade extérieure (EHC +G), traversée de mur (EHT2) et pour Velux (ZOH)
Chambre	EA 22 EA 30	Existen en version mini configurable (EAM) et Acoustique (EAA2), pour Velux (ZOL)
	EH 5/45	Existe en version Compacte et en différents coloris (EHC), en Kit EA + Grille de façade extérieure (EHC +G), traversée de mur (EHT2) et pour Velux (ZOH)

Pour la liste des configurations complètes, se reporter à l'avis technique n°14.5/17-2279.

C. Descriptif produit

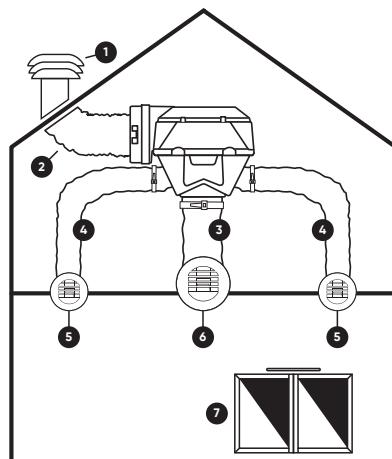
- A Capot
- B Connecteur rapide
- C Bague de rejet Ø 160
- D Support fixation suspendue
- E Piquage Twist & Go WC ou SDB Ø 80
- F Piquage Twist & Go cuisine Ø 125
- G Bouchon



D. Schéma de principe

- 1 Chapeau de toiture Ø 160
- 2 Conduit souple isolé Ø 160 (rejet)
- 3 Conduit souple isolé renforcé Ø 125 (cuisine)
- 4 Conduit souple isolé Ø 80 (sanitaires)
- 5 Bouches d'extraction Ø 80
- 6 Bouche extraction Ø 125 (cuisine)
- 7 Entrée d'air

Pour la liste complètes des configurations de logements et des Bouches d'Extraction et Entrées d'Air à associer, se référer à l'**Avis Technique 14.5/17-2279**



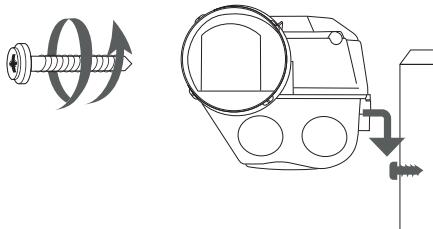
FIXATION DU GROUPE

- i**
- Placer le groupe le plus au centre possible des bouches d'extraction permet de minimiser les longueurs de conduits et d'optimiser le fonctionnement de la ventilation.
 - Suspendu par sa cordelette (pas de transmission des vibrations).

Fixation au mur / suspendue

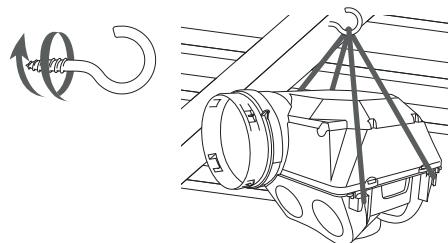
MURALE

- 1 Placer 2 vis au mur en vous munissant du gabarit de perçage fourni (190 mm).
- 2 Accrocher le groupe.



SUSPENDUE (conseillée)

- 1 Placer un crochet.
- 2 Suspendre le groupe.



RACCORDEMENT RÉSEAU

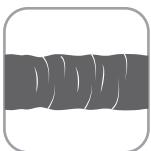
- Installer les conduits dans les règles de l'art : tendus et rectilignes, pas de coudes inutiles, écrasés, pincés, percés ou déchirés.
 - S'assurer que les raccords au groupe et aux bouches soient étanches.
 - Utiliser des conduits isolés en volume non chauffé ou placer les gaines sous l'isolant afin d'éviter toute condensation à l'intérieur des conduits.
 - Si grande longueur : privilégier un conduit rigide ou semi-rigide.
 - Veiller au détalonnage des portes (détalonnage des portes de 1 à 2 cm au minimum par rapport au sol fini).



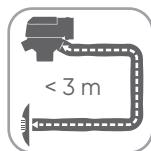
Conduit
non-étranglé



Conduit sans longueur
inutile ni col de cygne



Conduit tendu



Conduit inférieur à 3 m ou étude de dimensionnement (CPT 3828)

A. Piquages sanitaires



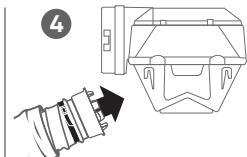
Libérer la gaine de l'isolant



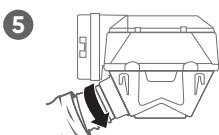
Visser le piquage dans la ligne



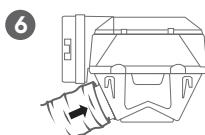
Cercles



Clipser dans le
piquage



 1/4 de tour pour verrouiller

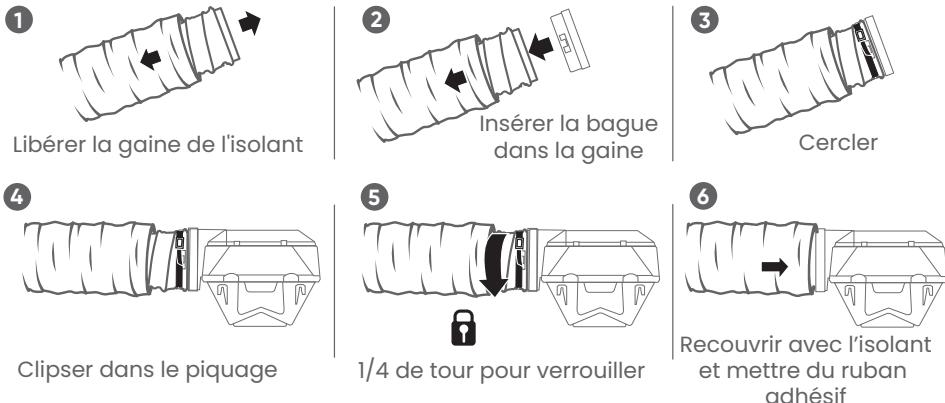


Recouvrir avec l'isolant et mettre du ruban adhésif



Positionner un adaptateur et un bouchon dans les piquages non raccordés

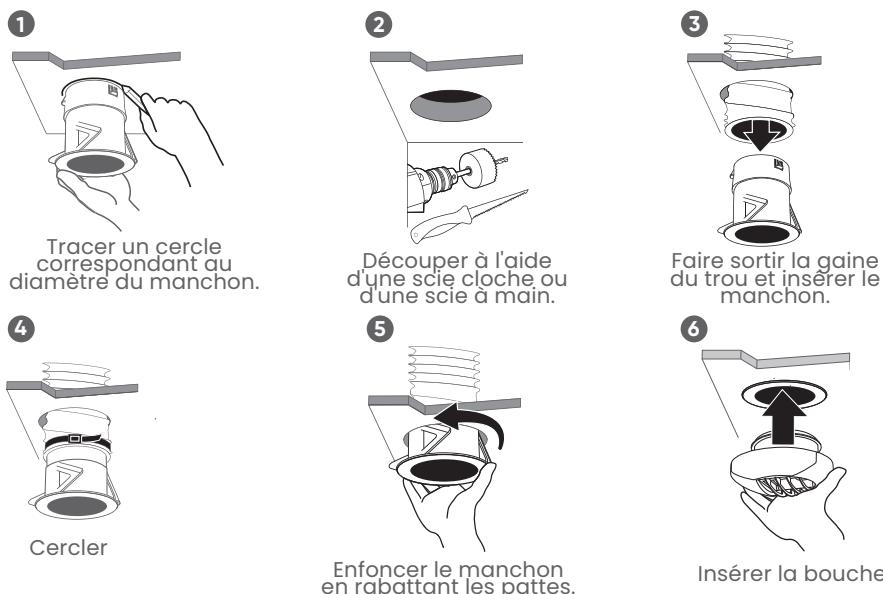
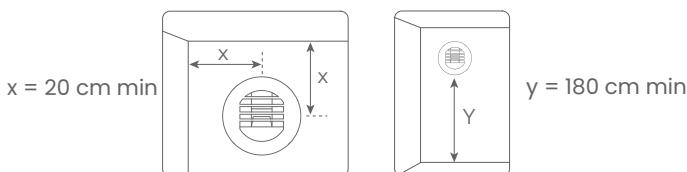
B. Rejet



A. Installation des bouches et manchons

i Les bouches d'extraction :

- Placer une bouche dans toutes les pièces humides (cuisine, sanitaires, buanderie...).
- Positionner la bouche au plus près de la douche/baignoire en salle de bains.



RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

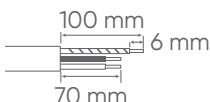


Prévoir une protection dédiée par disjoncteur de 2A en amont.

Le kit de raccord électrique déporté doit être utilisé dans le cadre de la NFC 15-100 en respectant les règles de pose : tenue des câbles (ceux-ci doivent être fixés à demeure), fixation du boîtier sur un bâti support.

Alimentation avec du câble 3G x 1,5 mm² à 2,5 mm² ou des fils de 1,5 mm² à 2,5 mm² sous gaine annelée type ICTA Ø 20 mm et maintenue par un système anti-arrachement conformément aux règles de l'art.

A. Préparation des fils



Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm de manière à ne pas risquer d'entrer en contact avec d'autres fils ou des parties métalliques.

Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres.

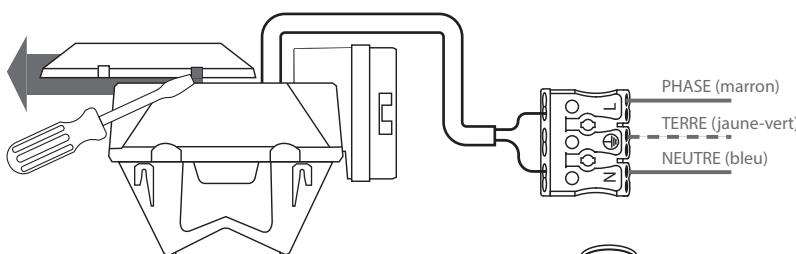
La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques.

Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque ferme.

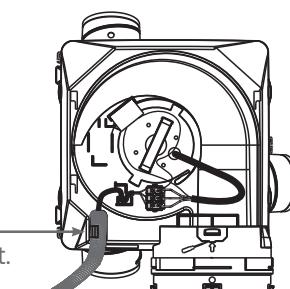
B. Branchement des fils

- 1** Déclipser le capot à l'aide d'un tournevis. Faire glisser le capot pour accéder au câblage

- 2** Effectuer vos branchements selon le schéma ci-dessous



Pour le raccordement du groupe, utiliser de la gaine ICT A Ø 20 mm, fixer là dans le logement anti-arrachement prévu à cet effet.



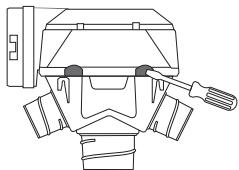
ENTRETIEN

A. La turbine

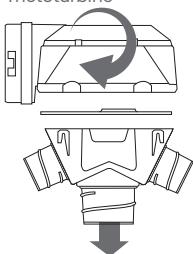
- i** • Travailler hors tension.
• Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène...) ou projeter de l'eau.
• Pour nettoyer l'appareil, utiliser seulement un chiffon doux, légèrement humide, après avoir coupé l'alimentation électrique.

■ À réaliser une fois par an

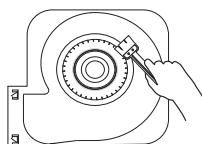
- 1 Avec un tournevis, ouvrir les 4 pattes de fixation



- 2 Désolidariser les coquilles et la platine. Retourner la partie haute pour avoir accès à la mototurbine

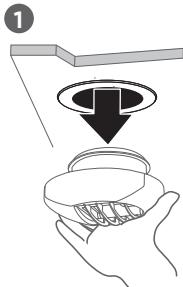


- 3 Nettoyer sans eau, ni produit, avec un pinceau sec

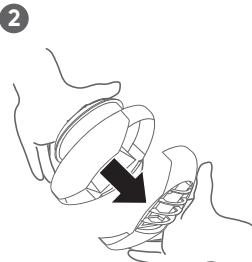


B. Les bouches & les entrées d'air

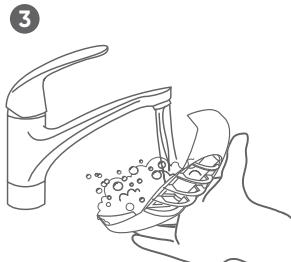
■ À réaliser deux fois par an :



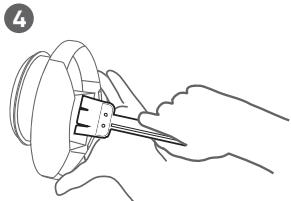
Retirer la bouche en tirant



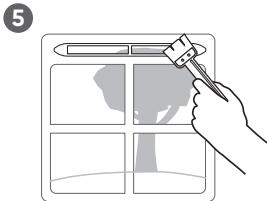
Déclipser la grille



Nettoyer la grille à l'eau savonneuse



Nettoyer la bouche sans eau, ni produit, avec un pinceau sec



Dépoussiérer les entrées d'air placées au-dessus des fenêtres.

Le moteur de l'appareil est équipé d'une **protection thermique** à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être réenclenchée qu'après **refroidissement en coupant l'alimentation électrique** durant quelques minutes. Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur. Contacter le service après-vente en cas de déclenchements répétés.

L'appareil ne fonctionne pas :

- Vérifier qu'il est sous tension.
- Vérifier le disjoncteur en amont de l'installation.
- Vérifier que rien ne bloque la mototurbine.

Les vitesses de l'appareil ne fonctionnent pas toutes :

- Vérifier le branchement.
- Vérifier les liaisons électriques et le raccordement de l'interrupteur.

L'appareil est bruyant :

- Vérifier que rien ne touche la turbine.
- Vérifier le type et la pose des conduits.

Le débit d'air semble insuffisant :

- Vérifier que les conduits soient bien raccordés et non écrasés.
- Vérifier le branchement électrique (toutes les vitesses).

Garantie utilisateur

Conformément aux dispositions légales en vigueur, les utilisateurs bénéficient en tout état de cause de la garantie légale des vices cachés (articles 1641 et suivants du Code Civil) et de la garantie légale de conformité pour les biens de consommation due par le dernier vendeur (articles L217-1 et suivants du Code de la Consommation).

Garantie clients professionnels Atlantic

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV. La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnité à titre de dommages et intérêts.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens périodiques conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries,
- Raccordement électrique incorrect,
- Emplacements incorrects,
- Tension d'alimentation non conforme,
- Défaut d'étanchéité des gaines,
- Défaut d'installation du réseau aéraulique,
- Obstruction des filtres ou grilles d'entrée d'air.

Retour sous garantie :

Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée. Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au centre d'expertises Atlantic Climatisation & Traitement de l'Air à l'adresse mentionnée sur l'autorisation de retour communiquée par notre service après-vente. Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.

ATTENTION : un appareil présumé à l'origine d'un sinistre doit rester sur site à la disposition des experts d'assurance et le sinistré doit en informer son assureur.

Tout remplacement doit se faire en accord avec l'assurance.

atlantic

**WWW.ATLANTIC-PROS.FR/
Rubrique espace SAV**

TÉL. 04 72 10 27 50

ACTA - 13 BOULEVARD MONGE - 69330 MEYZIEU

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.